



Téléchargez notre livre blanc complet !

LES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES ADAPTÉES AUX GRANDS SECTEURS ÉCONOMIQUES



Dans le secteur du bâtiment

Avec 16% des émissions nationales de gaz à effet de serre, le secteur du bâtiment doit poursuivre son accélération de transition pour répondre aux objectifs de réduction des émissions de GES, fixés à -49% entre 2015 et 2030 dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), associés à une décarbonation complète de l'énergie consommée dans les bâtiments à l'horizon 2050.



La dynamique dans la filière du bâtiment

DANS LE NEUF OU DANS L'EXISTANT, LES BÂTIMENTS TERTIAIRES, NON RÉSIDENTIELS, LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ, SCOLAIRES, LES GRANDES SURFACES, LES PARKINGS EXTÉRIEURS OU COUVERTS, ONT LE POINT COMMUN DE POSSÉDER UNE SURFACE EFFECTIVE DE COUVERTURE.

La pose des éléments de couverture (sur les toitures avec de fortes pentes) ou de toiture (sur les toitures terrasses, plates) avec des panneaux photovoltaïques est la technique la plus utilisée.

La technique des ombrières est, quant à elle, utilisée pour recouvrir les parkings extérieurs.

Le retour sur investissement attendu, suite au coût d'une installation photovoltaïque, se focalise sur plusieurs objectifs majeurs :



- l'autoconsommation totale,
- le chauffage des bâtiments,
- la production d'électricité pour l'éclairage et la consommation d'eau chaude sanitaire,
- la revente partielle ou totale d'électricité au réseau public,
- l'installation de bornes IRVE sur les parkings pour utiliser l'énergie solaire stockée et restituée.

Dans un contexte de réduction de la facture énergétique, **l'engouement des particuliers** est tel pour l'énergie solaire, que les projets se multiplient et les aides gouvernementales facilitent le passage à la conversion avec :

- une prime d'investissement en cas d'autoconsommation,
- une obligation d'achat par EDF à des tarifs fixés par arrêté,
- des exonérations fiscales sur la revente, selon le type d'installation.

Source : Ministère de l'Economie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique - 2023.



Aux contraintes réglementaires sont adossées des motivations financières pour favoriser l'implantation d'installations en toiture ou en ombrières.

Les différents dispositifs de soutien sur la rémunération sont encadrés par :

- des arrêtés qui fixent les tarifs,
- des contrats avec EDF,
- des appels d'offres pilotés par la Commission de Régulation de l'Énergie avec un fond alloué de 31 milliards d'euros sur la période 2021-2026.

La production d'énergie photovoltaïque comme levier d'action à la recherche de sobriété énergétique :

- **amortissement de l'installation** rapide grâce aux baisses permanentes du prix du matériel
- **rentabilité substantielle**
- **maîtrise du coût de l'énergie** car prix constant de la production
- **suppression ou lissage** du recours aux importations
- **réduction** de l'empreinte carbone avec le mix énergétique

